

RAPPORT D'ACTIVITE (Moral et financier)

Année 2010

Intervention du secrétaire

Cher Président, mon cher André. Merci de me donner la parole.

Mesdames, messieurs, et chers amis Bonjour !

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence ce matin à cette assemblée.

Je remercie (*de la part de tous les adhérents*), Monsieur Pierre MESNIL, maire de Tonneville pour sa présence ce matin à notre assemblée, et surtout pour la mise à disposition de cette belle salle communale. Je remercie également pour leur présence Messieurs Jean Michel MAGHE, Maire de Querqueville et Daniel LEGOUIX, adjoint chargé des relations avec les associations. C'est tout naturellement, que chaque année je remercie très sincèrement les deux municipalités, Querqueville et Tonneville ainsi que les personnels des deux secrétariats qui nous font toutes les photocopies que vous avez entre les mains.

Cette année encore, quelques adhérents ont rejoint l'association. Nous recherchons toujours des anciens élèves, ce n'est pas facile, mais je ne vais pas vous rappeler ce que vous a dit notre Président. Que se passe-t-il, chez nos camarades des années DARTHENAY ? (depuis 1958).

Toutefois, Je suis heureux, en vous voyant ce matin dans cette salle, vous êtes nombreux à être très fidèles à l'association, nous avons quelques collègues empêchés ce jour et qui nous ont envoyé des petits mots de sympathie que André vous a lus.

Je le dis également tous les ans, je remercie tous les adhérents, présents ou empêchés aujourd'hui qui, par le montant de leur cotisation contribuent à faire vivre l'association. (Pour l'assurance, et tous les frais divers que je vais vous énumérer plus loin). Un merci particulier à quelques-uns de nos camarades qui ont la gentillesse de faire des dons, je les nomme dans la liste des adhérents 2010 que vous allez ~JU que vous avez déjà tous reçus.

Le moral de l'association reste malgré tout assez bon. Nous devons rester optimiste et maintenir notre association, restons positif,

Vous pouvez nous aider, si vous vous souvenez d'un camarade de vos années, n'hésitez pas à les contacter et à les convaincre de nous appeler. Nous comptons sur vous tous, nous devons faire savoir et transmettre que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux camarades. Il faut maintenir notre association, et réussir à trouver d'autres élèves.

Je remercie les journaux locaux, La Manche Libre, mais plus particulièrement la Presse de la Manche, qui a passé nos petits articles, chaque fois que je leur ai envoyé un avis de recherche.

Cette année, nous avons envoyé, 95 invitations, adhérents actuels, et anciens élèves ainsi que personne:l d'encadrement.

Aujourd'hui, nous sommes très heureux d'accueillir quelques nouveaux, Maurice CAUVIN, le papa de notre sympathique traiteur, qui est adhérent depuis un an, mais, qui a eu un problème de santé et n'a pu venir l'an dernier.

Nous accueillons Hubert DEGRENNE, Laurent HUET, Louis CAUCHON et Georges COLAS pour la 1 ère fois à notre repas, Louis et Georges sont nouveaux adhérents, quand à Hubert et Laurent, ils sont adhérents depuis 2 ans.

Chers amis, soyez les bienvenus. Laurent habite à Jarny en Meurthe et Moselle, Hubert est de Dijon en Côte d'or, Louis est des Perques, et Georges de Tourlaville. Je suis très sincèrement heureux d'avoir des nouveaux camarades aujourd'hui.

Madame DEVESA et son époux, Madame BAZILLE et son époux ainsi que Suzanne LAMACHE, sont devenus des fidèles de notre association et des amis, au nom de tous Soyez remerciés pour votre présence.

Un merci très très particulier à nos camarades qui se sont déplacés de loin pour cette journée.

Je vous demande d'applaudir toutes ces personnes que je viens de nommer.

Cette année, notre sympathique traiteur Antoine, a passé le prix du repas à 29 €, l'inflation de la vie le veut ainsi, mais, comme nous le faisons depuis 3 ans, en accord avec l'ensemble des membres du conseil d'administration, notre trésorerie nous le permettant, nous avons décidé de vous faire cette année encore, un

tout petit cadeau, nous vous avons fait payer le repas 27 euros, et l'association prend en charge 2 € par repas.

Lors de l'assemblée Générale du 20 mars 2010 :

- Quitus a été donné à l'unanimité au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2009, affectation du solde de trésorerie soit 1189,06 € à titre de réserve avec report au 1^o janvier 2010.
- La cotisation pour 2011 a été fixée à 8 €.
- En 2010, la composition du Conseil d'administration a été modifiée, j'ai remis à chacun la composition de ce bureau modifié.

Je vais vous énumérer à présent le compte rendu financier de l'année 2010.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Le compte de résultat pour l'exercice 2010 se présente, conformément aux écritures portées au registre de comptabilité de la façon suivante:

<i>I - Au titre des produits ou recettes</i>		
I - 1	<u>Cotisations 2010</u> 63 adhérents à 8 €	512,00 €
	1 retard de cotisation 2009	8,00 €
	4 adhérents ont fait don (voir explication liste)	92,00 €
I - 2	<i>Intérêts compte livret A pour 2010</i>	12,35 €
Total		616,35 €
I - 3	<i>Participation au repas 68 adhérents et conjoints dont Mr et Mme DEVESA, Mme LAMACHE Mme et Mr BAZILLE et MESNIL soit 75 personnes à 26 €</i>	1 950,00 €
I - 4	<i>Versement du compte caisse en espèces sur la banque</i>	80,00 F
Total des produits :		2 646,35 €

• *II-I- Au titre des charges ou dépenses*

II- 1	Frais engagés lors de l'assemblée du 20 Mars 2010	
II- 11	Frais de restaurant : 75 repas à 28 € (2 € pris en charge par l'association)	2 100,00 €
II- 12	Frais de location de la salle de Tonneville	18,89 €

II- 13	Frais d'apéritifs (divers boissons et gâteaux)	100,14 €
II- 14	Remboursement 4 repas	104,00 €
• Total II - I		2 323,03 €
• II-II- Frais de fonctionnement		
II- 21	Frais divers (librairie et encre)	15,94 €
I - 22	Frais de PTT (affranchissements)	55,88 €
II- 23	Assurance Responsabilité Civile	76,76 €
II- 24	Achats de fleurs (René DALMONT et Ferdinand JOLY)	68,70 €
Total II		148,58 €
TOTAL II (Charges) : 2 323,03 € + 148,58 €		2 471,61 €

Ce qui entraîne un excédent des produits sur les charges (ou bénéfice) de : (TOTAL II Charges)

2 646,35 €	2 471,61 €	174,74 €
-------------------	-------------------	-----------------

Le solde créditeur au 31 décembre 2009, reporté au 1^o janvier 2010, à titre de réserve était de :

1 189,06 €

Ce qui porte le montant de trésorerie au 31 décembre 2010 à : **Mille trois cents soixante trois quatre vingt centimes** se répartissant de la façon suivante :

Compte caisse (ou espèces)	4,87 €
Compte Crédit Agricole	1 358,93 €
TOTAL	1 363,80 €

Conformément aux statuts, le président vous donnera lecture des résolutions qui seront soumises à votre approbation.

La première aura trait au présent rapport d'activité, quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2010 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de 1363 euros, 80 centimes, au 1er janvier 2011.

La deuxième concernera le montant de la cotisation 2012.

Chers amis, je vous remercie de m'avoir écouté avec une grande attention. Je vous souhaite une excellente journée et un très Bon Appétit.

Le Président
André SCHNADERER

Le Secrétaire-trésorier
Jean-Marie POIRIER